

ORDER OF REFERENCE

Tuesday, February 21, 1984

ORDERED,—That External Affairs Votes 1, 5, 35, 40, L45, L50, L55, 60 and 65; and

That National Defence Votes 1, 5, 10 and 15 for the fiscal year ending March 31, 1985, be referred to the Standing Committee on External Affairs and National Defence.

ATTEST

Le Greffier de la Chambre des communes

C.B. KOESTER

The Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Le mardi 21 février 1984

IL EST ORDONNÉ,—Que les crédits 1, 5, 35, 40, L45, L50, L55, 60 et 65, Affaires extérieures; et

Que les crédits 1, 5, 10 et 15, Défense nationale, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1985, soient déferés au Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

ATTESTÉ